

Le Moulinet

Rentrée scolaire 2021-2022



Septembre 2021

Bonjour à toutes et à tous,

C'est sous le thème inspirant « **Un tour du monde en musique !** » que le personnel et les élèves de notre établissement amorceront la rentrée scolaire 2021-2022 sous le signe de l'enthousiasme, du plaisir et de la joie inspirée par la portée de notre thématique. Seront également mis de l'avant, tout au long de l'année, nos valeurs de respect, de bienveillance, de collaboration et d'ouverture! Ainsi, nous souhaitons que cette nouvelle année scolaire crée chez tous nos élèves un fort sentiment d'appartenance nécessaire à leur réussite éducative et scolaire.

Nous sommes fiers de vous faire parvenir notre premier **Moulinet** qui se veut un bulletin d'informations mensuel destiné aux familles. Vous pourrez le lire la dernière semaine de chaque mois par courriel ou en visitant le site de l'école à l'adresse dumoulin@csp.qc.ca. Vous trouverez dans Le Moulinet, des dates importantes, les activités prévues dans le mois et des informations sur ce qui se vit à l'école.



Notre équipe dynamique est engagée et prête à offrir à vos enfants une belle année scolaire remplie de stimulants projets et d'activités d'apprentissage significatives et motivantes. Elle les encouragera à devenir les artisans de leur réussite tout en les soutenant dans leur cheminement scolaire.

Nous tenons également à souligner votre apport important dans la réussite de nos élèves, vos enfants, et apprécions votre soutien, votre collaboration et votre implication. Pour élever un enfant, ça prend un village et tous ensemble nous serons plus efficaces pour accompagner nos jeunes dans la vie scolaire.

Au nom de toute l'équipe, nous vous souhaitons une merveilleuse année scolaire 2021-2022.

Bonne lecture!

HORAIRE

Préscolaire 4 et 5 ans:	8 h 15 à 11 h 40 et 13 h 05 à 14 h 32
Primaire :	8 h 15 à 11 h 40 et 13 h 05 à 15 h 30
Service de garde :	6 h 45 à 18 h

POUR NOUS JOINDRE

Notez que vous devez ne retenir qu'un seul numéro de téléphone :

Administration de l'école et absence poste 0
Service de garde poste 6

(450)645-2352





QUELQUES DATES IMPORTANTES

Aux parents des élèves du préscolaire 4 et 5 ans (régulier et EHDAA)

Nous vous attendons en classe avec vos enfants le **lundi 30 août, de 18h30 à 19h30**, afin d'organiser le matériel scolaire. Merci d'apporter tous les effets scolaires demandés déjà **préidentifiés** au nom de votre enfant.

IMPORTANT :

- ♫ vous recevrez de la part de l'enseignante de votre enfant **un horaire** avec tous les détails vous indiquant à quel moment vous présenter à l'école.
- ♫ Veuillez noter que le service de garde sera ouvert toute la journée à compter du **vendredi 3 septembre** pour les élèves du préscolaire afin de respecter l'entrée progressive (de 6h45 à 18h).

Première rencontre parents-enseignants

Veuillez noter les dates des rencontres avec les enseignants :

- ♫ **LE PRÉSCOLAIRE 4 et 5 ans (régulier et EHDAA)** : le mercredi 1^{er} septembre, de 19 h à 20 h, dans la classe de votre enfant.
- ♫ **LES CLASSES D'ENSEIGNEMENT SPÉCIALISÉ POUR LE DÉVELOPPEMENT GLOBAL (DG)** : le mercredi 1^{er} septembre, à 19 h, dans la classe de votre enfant.
- ♫ **LES DEUX CLASSES DE 1^{RE} ANNÉE ET LA CLASSE MULTINIVEAU** : le mardi 14 septembre, de 19 h à 20 h, dans la classe de votre enfant.
- ♫ **LES DEUX CLASSES DE 2^E ANNÉE** : le jeudi 16 septembre, de 19 h à 20 h, dans la classe de votre enfant.
- ♫ **LE 2^E CYCLE (3^o et 4^o années)** : le mardi 14 septembre – porte ouverte en classe de 16h à 18h. Un horaire vous sera acheminé par l'enseignante de votre enfant.
- ♫ **LE 3^E CYCLE (5^o et 6^o années)** : le jeudi 16 septembre, de 19 h à 20 h, dans la classe de votre enfant.

Le mardi 14 septembre, à 20 h, en présentiel, à la salle polyvalente de l'école « ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS »

Le mardi 14 septembre est une date importante à retenir puisque nous tiendrons l'assemblée générale des parents à 20 h, à la salle polyvalente de l'école. À cette occasion, madame Josée Marc-Aurèle, présidente du conseil d'établissement, présentera le bilan des activités de l'année 2020-2021. Nous procéderons ensuite à l'élection des membres du CÉ pour l'année 2021-2022. Nous vous rappelons que dans le cadre de la Loi sur l'instruction publique, le conseil d'établissement exerce des fonctions et des pouvoirs importants pour l'école. La participation de parents de nos élèves à la prise de certaines décisions est pour nous la preuve d'une étroite collaboration de l'école et de son milieu.

Nous profiterons de l'occasion pour répondre à toutes vos questions.

Merci de nous aviser de votre présence par un courriel à l'adresse suivante : dumoulin@csp.qc.ca afin de bien préparer la rencontre et de prévoir la bonne salle.

Journée pédagogique

Le vendredi 24 septembre est une journée pédagogique inscrite au calendrier scolaire. Seuls les élèves inscrits au service de garde lors de cette journée pourront se prévaloir de ce service.



Photo scolaire

Veillez noter les dates des photos scolaires : **LES 12 ET 13 OCTOBRE POUR TOUS LES ÉLÈVES**

L'horaire exact suivra par courriel sous peu. Comme l'an passé, monsieur Yan Lasalle est le photographe retenu par les membres du conseil d'établissement. Les photos étant prises à l'extérieur, merci de prévoir une tenue vestimentaire adéquate selon la température.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Service de santé – POUX

Les poux font malheureusement la rentrée scolaire en même temps que vos enfants. La collaboration de tous les parents est nécessaire pour contrôler les poux de tête. Il faut examiner régulièrement la tête de votre enfant, c'est indispensable. Veuillez traiter votre enfant s'il a des poux et aviser immédiatement le secrétariat de l'école.

Pour les enfants qui sont allergiques, veuillez fournir un Epipen qui expirera de préférence à la fin de l'année scolaire. Ceci évitera de le renouveler en cours d'année. **Lors des sorties éducatives**, un deuxième Epipen devra être remis à l'enseignant(e) de votre enfant.

Pour les enfants qui présentent de l'asthme à l'effort, à l'apparition des saisons froides ou lors de grippe ou rhume, veuillez fournir les pompes dans le sac d'école et aviser l'enseignant(e) via l'agenda que votre enfant sera susceptible de les utiliser.

Pour tous les enfants qui auront besoin de prendre des médicaments : vous devez fournir la prescription, remplir le formulaire d'autorisation d'administration de médicaments et fournir l'étiquette de la pharmacie où l'on retrouve le nom de l'enfant, la posologie et la fréquence d'administration. La gestion des médicaments peut sembler un peu complexe, stricte et superflue, mais le but est de s'assurer de la sécurité de vos enfants.

Sachez qu'en tout temps, si votre enfant présente un changement dans son état de santé, vous pouvez communiquer avec moi en laissant un message au secrétariat de l'école.

Bon début d'année à tous!

Assurance accident-écolier (assurance scolaire)

Nous vous suggérons de souscrire à une assurance accident au bénéfice de chacun de vos enfants d'âge scolaire auprès d'un assureur privé. La commission scolaire détient une assurance responsabilité civile, mais elle ne détient aucune assurance accident pour ses élèves.

Traiteur scolaire

Pour votre enfant, lors des dîners, si vous souhaitez utiliser les services de notre traiteur, nous vous demandons de réaliser vos commandes par Internet à l'adresse suivante : www.letraiteurscolaire.com. Ce service sera en fonction dès le **lundi 13 septembre** si les commandes ont été effectuées par internet.

Facebook et la prise de photos par les élèves et leurs parents à l'école

Au cours de l'année, des activités sont prévues pour nos élèves. Plusieurs d'entre eux possèdent un téléphone cellulaire ou un autre appareil permettant de prendre des photos. Nous avons constaté par le passé que des photos prises lors de tels événements se retrouvent sur des pages Facebook ou sont échangées par courriel.

Or, il nous apparaît important de rappeler que la *Charte des droits et libertés* garantit le droit à l'image, ce qui signifie qu'il est interdit de mettre en ligne ou de diffuser la photo d'une personne (même une photo qui apparaît positive ou neutre), sans le consentement de cette personne ou du parent lorsqu'il s'agit d'un mineur. L'école ne détient pas de consentement signé par les parents des élèves pour une telle diffusion de photos de leurs enfants sur les médias sociaux.

Le personnel de l'école sera donc particulièrement vigilant sur cette question lors des activités scolaires. Il est possible qu'il soit demandé aux élèves ainsi qu'aux parents bénévoles présents de ne prendre aucune photo, si les circonstances le justifient.

Nous vous remercions de votre compréhension à ce sujet.

Le Moulinet



Documents importants de la rentrée

Vous avez reçu des documents importants. Il est essentiel d'en prendre connaissance et de les retourner à l'école, le plus tôt possible, complétés et signés, s'il y a lieu. Voici la liste des documents reçus :

- § Agenda
- § Mode de vie
- § Calendrier scolaire
- § Autorisation d'utiliser pour diffusion des informations personnelles
- § Collations permises
- § Calendrier des journées pédagogiques

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Septembre 2021

Impliquez-vous au CÉ !

Le conseil d'établissement (CÉ) c'est...

- ♪ une équipe constituée de parents, d'enseignants, de la direction, d'un membre de la communauté et de la technicienne du service de garde ;
- ♪ six (6) rencontres par an d'une durée d'environ deux heures (2h) ;
- ♪ une offre de payer vos frais de gardiennage pour assister aux rencontres ;
- ♪ une implication concrète de votre part dans les décisions de l'école ;
- ♪ être pleinement informé de la vie quotidienne de votre enfant ;
- ♪ beaucoup de plaisir avec une belle équipe dynamique.



Pouvoirs du conseil d'établissement

Le conseil d'établissement est un organisme décisionnel indispensable à chaque école. Ses pouvoirs sont les suivants :

- ♪ il peut solliciter des dons, des subventions ou des contributions ;
- ♪ il établit ses règles de fonctionnement.

Le CÉ adopte :

- ♪ le budget de fonctionnement de l'école et du service de garde ;
- ♪ le projet éducatif ;
- ♪ le rapport annuel ;
- ♪ le plan de lutte pour contrer l'intimidation et à la violence et son actualisation proposée par la direction ;
- ♪ les règles de fonctionnement du service de garde, sur la base de la proposition de la direction, en conformité avec les modalités d'organisation.

Le CÉ approuve :

- ♪ les règles de conduite et de sécurité (mode de vie) ;
- ♪ les modalités d'application du régime pédagogique ;
- ♪ le temps alloué à chaque matière ;
- ♪ la programmation des activités éducatives.

Le CÉ donne un avis sur :

- ♪ toute question que la commission scolaire est tenue de lui soumettre ;
- ♪ toute question propre à faciliter la bonne marche de l'école ;
- ♪ tout sujet propre à assurer une meilleure organisation des services dispensés par la commission scolaire.

Le CÉ est consulté sur :

- ♪ les critères de sélection de la direction d'école ;
- ♪ les choix des manuels scolaires et sur le matériel didactique ;
- ♪ les besoins de l'école en bien et services ainsi que les locaux et d'amélioration, d'aménagement, etc.

Si vous êtes intéressés à vous impliquer au sein du conseil d'établissement, je vous invite à l'assemblée générale qui se tiendra **le mardi 14 septembre prochain, dès 20 h, à la salle polyvalente de l'école. Plusieurs postes de parents sont en élection !**

Au plaisir de vous y rencontrer,
Josée Marc-Aurèle, présidente du CÉ

Le Moulinet



SERVICE DE GARDE

C'est avec plaisir que nous accueillerons les élèves inscrits au service de garde lors de leur retour des grandes vacances d'été.

Organisation du service

Pour l'année scolaire 2021-2022, fort de notre expérience de l'an passé et des années précédentes nous avons choisi de mettre en place une organisation qui nous semble encore plus efficace, intéressante et sécuritaire pour nos élèves. Nous croyons que l'équilibre dans nos pratiques sera à son meilleur en 2021-2022. Voici quelques grandes lignes de notre fonctionnement post-Covid :

- Nous accueillerons à nouveau les parents à l'intérieur lorsque ceux-ci viendront chercher leurs enfants. Nous maintiendrons le service de départ avec l'application « HOP HOP » tout en invitant les parents à se présenter à l'intérieur dès leur arrivée.
- Les repas chauffés au micro-ondes seront à nouveau permis selon un horaire afin d'éviter les longues files d'attente. Désormais, les jours de repas à chauffer seront ciblés selon la première lettre du nom de famille de l'enfant et non pas par degré scolaire comme autrefois. Voici l'horaire établi :

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Noms de familles débutant par A jusqu'à M	Noms de familles débutant par A jusqu'à I	Noms de familles débutant par J jusqu'à Q	Noms de familles débutant par R jusqu'à Z	Noms de familles débutant par N jusqu'à Z

- Nous continuerons d'utiliser les vestiaires des classes pour y déposer les boîtes à lunch des élèves. Il n'y aura plus d'utilisation des réfrigérateurs.
- Les routines de lavage de mains demeureront les mêmes que pendant l'année scolaire 2020-2021.
- Les bulles-classes seront maintenues au préscolaire ainsi que pour la plupart des élèves des 1^{re} et 2^e années inscrits sur une base régulière au service de garde.
- Les activités seront offertes par degrés scolaires afin de permettre le décloisonnement entre les groupes.
- Nous instaurerons un service d'accompagnement aux devoirs et leçons à raison de deux périodes par semaine, par degré scolaire. Les parents devront inscrire leur enfant via un formulaire qui sera envoyé à tous en septembre. Les places seront limitées.
- Les activités parascolaires seront à nouveau offertes, en particulier à notre clientèle du 3^e cycle afin de mieux répondre à leur besoin d'animation. La première activité prévue est « Ciné-Action » où les élèves conçoivent une production cinématographique. Celle-ci se déroulera les lundis après l'école.
- Les sorties à la Maison des Jeunes de Sainte-Julie reprendront, un jeudi pm par mois, pour les élèves du 3^e cycle.
- Au programme, certaines sorties sont prévues lors des journées pédagogiques. Les parents recevront un formulaire d'inscription quelques semaines avant chaque journée pédagogique.
- La facturation continuera d'être émise à la fin de chaque mois.



Plusieurs autres ajustements se feront en temps opportun afin d'atteindre le juste milieu pour un fonctionnement des plus optimal. N'hésitez pas à communiquer avec nous si vous avez des questions.

Nous vous souhaitons une excellente année scolaire!

Bonne rentrée à tous!

Le Moulinet



RAPPELS IMPORTANTS

Tenue vestimentaire

Lorsque l'élève vient à l'école, il doit porter des vêtements propres, décentes, confortables et appropriés en toutes saisons et occasions, sans message de violence (se référer à l'agenda scolaire).

De plus, le chandail doit couvrir l'épaule et l'abdomen. La longueur minimale permise du bermuda ou de la jupe est à mi-cuisse.

Politique relative à une saine alimentation et à un mode de vie physiquement actif

Le milieu scolaire se doit d'être un modèle pour les élèves. À cet effet, les écoles doivent se conformer aux trois orientations proposées par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement Supérieur en matière de saine alimentation (MEES).

- Orientation 1 Offrir une alimentation variée et privilégier les aliments de bonne valeur nutritive
- Orientation 2 Éliminer les aliments à faible valeur nutritive de l'offre alimentaire
- Orientation 3 Offrir des lieux adéquats et des conditions favorables lors des repas

Nous vous rappelons qu'à l'école, seules les collations santé suivantes sont permises : fruits, légumes, humus et produits laitiers. Comme nous pensons aux enfants sévèrement allergiques à l'école, les arachides et toutes collations pouvant en contenir sont interdites (se référer à l'agenda scolaire).

Objets perdus

Nous regroupons les objets et vêtements perdus à l'accueil du service de garde et dans le hall d'entrée. Les élèves sont informés régulièrement de l'importance d'aller vérifier si leur objet perdu s'y trouve. Malgré cela, plusieurs vêtements et objets s'accumulent. Afin de faciliter leur récupération, nous vous demandons d'identifier les effets personnels de vos enfants. Nous vous remercions de votre précieuse collaboration.

Sortie des élèves le midi

Si votre enfant dîne chaque jour à la maison, par mesure de sécurité, nous vous remercions de lui donner toujours le même point de rencontre à l'extérieur de l'école.



Stationnement interdit

Nous vous informons qu'il est **interdit** de stationner dans l'espace réservé aux autobus et aux berlines dans le débarcadère **entre le 1er septembre et le 23 juin de 8h à 16h**. Il en va de même pour le stationnement du personnel, lequel est réservé aux employés seulement. Nous vous remercions de respecter la signalisation et la vitesse permise aux abords de l'école. Il en va de la sécurité de tous nos élèves.

Sécurité à bord des autobus

La sécurité et le bien-être des passagers étant l'objectif premier du transport scolaire, il est essentiel d'exercer une discipline adéquate au bénéfice de tous. Sur la base de cet énoncé, il est important de se rappeler que tout manquement aux règles de conduite ou aux mesures de sécurité est passible d'une suspension temporaire ou permanente du privilège au transport scolaire. Veuillez prendre connaissance des documents se trouvant sur le site de la CSP au : www.csp.ca dans l'onglet autobus.

Absence et retard

Comme les années précédentes, nous vous demandons d'aviser le secrétariat de l'école **EN TOUT TEMPS**, de toute absence ou tout retard de votre enfant, et ce, **avant 8 h 10 le matin**. Il est important, si vous laissez le message sur la boîte vocale (450-645-2352 poste 0), de préciser le nom de l'enfant, son groupe ainsi que le motif de l'absence. **Si votre enfant fréquente le service de garde, il est aussi important d'aviser le service de garde au poste 6.**

Le Moulinet



Cour d'école

La surveillance dans la cour est une grande responsabilité. La sécurité de nos élèves nous tient à cœur. Pour continuer de mener à bien cette tâche, nous avons besoin de votre collaboration. D'abord, nous vous demandons **de ne pas rester dans la cour le matin lorsque vous venez conduire vos enfants. Les intervenants ne peuvent connaître tous les parents et cela crée un inconfort et un risque qu'un inconnu se glisse parmi les adultes présents dans la cour. Nous vous demandons également de ne pas venir dans la cour avec vos animaux de compagnie.** Cette demande n'a rien à voir avec notre amour ou non des animaux, mais est plutôt reliée à des questions de santé et de sécurité. Il peut y avoir des problèmes liés aux allergies et aux blessures potentielles.

Surveillance dans la cour d'école

Un petit rappel aux élèves qui ne fréquentent pas le service de garde : le matin, les élèves doivent arriver dans la cour **entre 8 h 05 et 8 h 15** et le midi **entre 12 h 55 et 13 h 05**, car avant ces heures, il n'y a pas de surveillance. Nous vous remercions de respecter cet horaire. De plus, le matin et le midi, il n'y a pas de surveillance au parc. Durant ces deux périodes, les élèves doivent demeurer dans la cour d'école selon les aires de jeux attribuées à chaque groupe d'âge.

Déclaration au 30 septembre

Nous comptons sur votre collaboration afin que votre enfant soit **présent à l'école le jeudi 30 septembre 2021** afin de faciliter l'opération de déclaration de la clientèle au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES).

Présence d'un chien d'assistance MIRA

Encore cette année, nous accueillerons un chien au sein de notre équipe : Java, un chien d'assistance Mira, aidera nos élèves en classe d'enseignement spécialisé pour le développement global, principalement en classe 987, à socialiser.

Les chiens d'assistance Mira sont choisis pour leur bon tempérament et sont entraînés et formés pour réagir adéquatement en public. Une rencontre aura lieu avec tous les élèves de l'école afin de leur expliquer que le chien travaille lorsqu'il porte son harnais, qu'on ne doit donc pas le flatter, jouer avec lui ou le distraire. Sa présence n'aura pas d'impact sur le bon fonctionnement de l'école et la sécurité des élèves. Par ailleurs, nous nous assurerons que les mesures soient prises afin d'assurer le respect des règles d'hygiène et de salubrité.

Si votre enfant présente une allergie sévère ou une peur importante des chiens, nous vous invitons à nous en informer, de façon à ce que nous prenions les mesures nécessaires pour éviter les contacts entre lui/elle et le chien. Nous vous invitons par ailleurs à consulter le site de la Fondation Mira si vous souhaitez avoir plus d'informations au sujet des chiens d'assistance à l'adresse www.mira.ca.



Nous vous remercions de votre compréhension.

Rendez-vous sur le site Web pour les infos de la rentrée

Pour en savoir plus sur les services de l'organisation qui accueille votre enfant, nous vous invitons à vous rendre sur le site Web de l'école à l'adresse <http://dumoulin.csp.qc.ca> ou celui du Centre de services scolaire des Patriotes en cliquant sur www.csp.qc.ca. Vous y trouverez l'Info-rentrée 2021-2022, soit des renseignements utiles sur le transport scolaire (onglet : Info Autobus), les fermetures d'écoles lors d'intempéries, la participation des parents, le calendrier scolaire, les projets particuliers des écoles secondaires, le protecteur de l'élève et beaucoup plus!

Impatients de vous communiquer notre enthousiasme débordant, toute l'équipe de l'école Du Moulin vous souhaite une bonne rentrée scolaire 2021-2022 et un bon mois de septembre à tous!

Collecte de fonds – étiquettes « Colle à moi »

Voir le document en annexe.

La direction




Le Moulinet



Septembre

2021



Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
30 août		1 RETOUR À L'ÉCOLE	2	3	4	5
Préscolaire 4 et 5 ans : Organisation du matériel dans la classe (horaire à venir) 		Rencontre parents-enseignants : Préscolaire 4 et 5 ans (régulier et EHDA) de 19h à 20h Classes d'enseignement spécialisé (DG) À 19h Pour les élèves qui sont allergiques : veuillez nous fournir un Epipen	Service de garde : début des repas chauffés au micro-ondes selon l'horaire			
6	7	8	9	10	11	12
Congé pour tous						
13	14	15	16	17	18	19
Début du service du traiteur le midi 	Rencontre parents-enseignants : 1 ^{re} année et la classe multiniveau 1-2,, de 19h à 20h Porte ouverte pour les classes de 3 ^e et 4 ^e années, de 16h à 18h, un horaire vous sera acheminé Assemblée générale de parents, à 20h, à la salle polyvalente		Rencontre parents-enseignants : 2 ^e année, de 19h à 20h 5 ^e année, de 19h à 20h 6 ^e année, de 19h à 20h			
20	21	22	23	24	25	26
				Journée pédagogique Service de garde ouvert		
27	28	29	30			
			Déclaration officielle de la clientèle au MEES	Photos scolaires les 12 et 13 octobre, horaire à venir		

